

**Vingtième session
New York, 17 – 28 janvier 2000**

**point 5 de l'ordre
du jour**

RAPPORTS DES DIVISIONS

**Une Nouvelle Commission de Toponymie pour
L'Institut Géographique National**

GENUNG

20^{ème} session

New-York, 17-28 janvier 2000

UNE NOUVELLE COMMISSION DE TOPONYMIE POUR L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

1) Historique de l'ancienne commission

La commission de toponymie de l'Institut Géographique National a été créée par le Général Hurault le 5 février 1942. Elle succédait à une structure relativement embryonnaire et plus ou moins officielle : la commission des travaux scientifiques du ...Club Alpin Français avec laquelle le SGA (Service Géographique de l'Armée – le prédécesseur de l'IGN) avait des liens très étroits. Plusieurs officiers du SGA ont, d'ailleurs, fait partie de cette Commission du CAF, comme secrétaire, président ou vice-président. Cependant, au fil des ans, cette commission du CAF s'est beaucoup intéressé à d'autres disciplines (histoire naturelle, biologie, spéléologie, glaciologie,...) et il est apparu nécessaire, au moment de la création de l'IGN en 1940, de doter le nouvel Institut d'une structure propre pour traiter les problèmes de toponymie. C'est ce qui fut fait le 5-2-1942.

Cette Commission de Toponymie de l'IGN, placée sous l'autorité de la direction générale, était compétente pour traiter toutes les questions posées directement ou indirectement, par les toponymes appelés à figurer sur les publications cartographiques de l'IGN. Elle était chargée de choisir entre les diverses appellations possibles pour un objet géographique donné, le nom devant figurer sur les cartes avec sa graphie la plus correcte. Pour pouvoir faire ce choix en toute connaissance de cause, la commission devait :

- réunir toute documentation et informations nécessaires
- procéder à une étude critique des sources écrites susceptibles d'être consultées
- procéder à une étude générale des langues ou dialectes parlés dans l'ensemble des zones de travaux
- préparer les instructions à donner aux personnels d'exécution, en prévision des travaux de terrain ou d'atelier
- assurer un contrôle de ces travaux ; ce contrôle, qui permet à la commission de vérifier que ses instructions sont correctement appliquées, ne se substitue en aucune façon aux contrôles qui existent à tous les niveaux de l'exécution.

La Commission de Toponymie était donc une structure « transversale », c'est à dire au service des unités ou des personnes de l'IGN ayant à traiter des questions de toponymie. Son rôle avait essentiellement deux facettes :

- contrôle des travaux de terrain pour la carte de base au 1/25000 et
- divers travaux de documentation, recherche appliquée, expertise ou conseil dans le domaine de la toponymie : rédaction de répertoires et de glossaires, listes d'abréviation, études de translittération, représentation de l'IGN pour les questions toponymiques,...

- Pourquoi une nouvelle commission ?

A partir des années 80, le contexte de la toponymie à l'IGN a insensiblement changé. Les principaux éléments à prendre en compte dans ce changement sont les suivants :

- constitution progressive d'une base de données toponymiques baptisée BD Nyme et contenant, grosso modo, la toponymie de la carte de base au 1/25000. Pour enregistrer et vérifier les données de cette base, une équipe de production de 7 à 8 personnes a été nécessaire. Cette équipe était rattachée au service le plus « utilisateur » de cette base, c'est à dire le service maître d'œuvre de la carte de base au 1/25000.

- constitution d'une base de données cartographiques sur toute la France, baptisée BDCarto®, et dont la toponymie n'est pas directement issue de la BD Nyme (l'achèvement de la BDCarto® a précédé de plusieurs années celui de la BD Nyme). De nombreux produits cartographiques fabriqués par l'IGN sont issus de cette BDCarto® et, du fait de ce qui précède, leur toponymie n'est pas homogène avec celle de la carte de base.
- Poursuite des activités d'une structure transversale, la Commission de Toponymie, dont le rôle se situait plutôt dans le registre « conseil et expertise » (réponse aux courriers des utilisateurs, expertises internes ou externes, représentation de l'IGN pour les questions toponymiques, ...) que dans le registre « production » comme les deux BD citées ci-dessus.

On se trouvait donc en présence de plusieurs unités traitant, chacune dans son domaine, de toponymie : ces différents domaines étant, par ailleurs, tout aussi importants les uns que les autres pour l'IGN. Le problème était que ces unités, traitant toutes du même sujet, n'avaient pas entre elles de liens hiérarchiques ou fonctionnels suffisamment puissants pour assurer la cohérence du traitement de la toponymie à l'IGN. Une réforme interne était donc nécessaire pour assurer cette cohérence.

2) Composition et missions de la nouvelle structure

La nouvelle structure, qui a été officiellement mise en place le 7-11-97, est une structure à deux niveaux : décisionnel et opérationnel.

2.1) Niveau décisionnel : la Commission de Toponymie

La fonction décisionnelle est assurée par une unité qui, par commodité de langage, a gardé le même nom que l'ancienne commission ; à savoir la Commission de Toponymie. Naturellement, l'ancienne commission a été dissoute, de fait, le 7-11-97.

2.1.1) Missions

Les missions de la nouvelle commission, qui sont exercées par délégation du Comité de Direction et de la Commission des Produits, sont les suivantes :

- fixer les priorités en fonction des contraintes économiques
- assurer le suivi des relations institutionnelles, en particulier le président participera (avec d'autres agents de l'IGN, en tant que représentants du Gouvernement Français) aux travaux du Groupe d'Experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques et aux travaux de la Commission Nationale de Toponymie
- veiller à la qualité, au caractère d'actualité, à la facilité de lecture et de compréhension par l'ensemble des utilisateurs
- arrêter les prestations de toponymie que l'IGN doit effectuer (travaux de la BD Nyme, travaux facturés en France et à l'étranger, travaux en partenariat afin de garantir la bonne prise en compte des besoins variés,
- promouvoir la BD Nyme qui, disponible sur tout le territoire doit devenir la référence en la matière et faire développer les outils informatiques pour sa diffusion
- contrôler les activités de la structure opérationnelle

2.1.2) Composition

La nouvelle commission de toponymie est composée de 7 membres, à savoir :

- le président
- un représentant chargé de s'assurer de la prise en compte du Service Public,
- un représentant de la Direction Technique de l'IGN (pour les aspects liés à la démarche Qualité)
- un représentant de la Direction Commerciale (pour les aspects liés à la diffusion à l'extérieur de l'IGN)
- un représentant des utilisateurs internes (pour la bonne prise en compte des besoins toponymiques internes à l'IGN)
- un expert en toponymie
- le responsable de la structure opérationnelle

Comme on le voit, la composition de la commission a été faite dans un grand souci de cohérence :

- cohérence du traitement de la toponymie en assurant des liens forts entre l'unité décisionnelle (la Commission) et l'unité opérationnelle. En effet l'expert et le responsable appartiennent tous deux à la structure opérationnelle
- cohérence de la prise en charge des besoins : Service Public, besoins internes et besoins externes

2.2) Niveau opérationnel : le Produit Toponymie

Afin d'assurer la fonction opérationnelle et productive, il a été créé une unité baptisée « Produit Toponymie ».

2.2.1) Missions

Principalement de type structure transversale, cette unité fournit des prestations internes à l'IGN, ou externes. Cette structure unique évitera de disperser les moyens affectés à la toponymie et appréhendera globalement les besoins et problèmes. Cela permettra à l'IGN de mieux valoriser ses travaux et de normaliser les méthodes de travail, en particulier pour la validation de la collecte de la toponymie.

Sans vouloir entrer dans les détails ni être exhaustif, les tâches de cette unité opérationnelle se situent dans les domaines suivants :

- rédactions d'instructions techniques internes (charte de toponymie)
- publications toponymiques IGN (guide de toponymie, Pays et Capitales du Monde, glossaires divers, ...)
- réponses aux courriers des utilisateurs
- mise à niveau et entretien de la BD Nymes (vérifications, saisie)
- formation (cours de toponymie cartographique) et documentation (entretien de la documentation toponymique de l'IGN)
- expertises et conseil :
 - en interne (vérification des écritures de cartes étrangères, conseil aux utilisateurs, ...)
 - en externe : prestations diverses (atlas Microsoft Encarta...), représentation de l'IGN dans diverses instances : Commission Nationale de Toponymie (CNT), Commission de Terminologie du MAE, ...

2.2.2) Composition

L'équipe "Produit toponymie" se compose actuellement de 7 personnes à plein temps, soit :

- un responsable
- deux experts
- quatre opérateurs

C'est cette équipe de 7 personnes qui représente la véritable force de production de l'IGN en matière de toponymie.

2.3) Bilan

Où en est-on, aujourd'hui, après deux ans de fonctionnement ?

Depuis la restructuration de la toponymie à l'IGN, fin 97, un important travail a été accompli, et cela à deux niveaux.

1) Tout d'abord un travail de fond, visant à remettre à plat et à homogénéiser les outils et les pratiques toponymiques à l'IGN.

Comme on l'a vu précédemment, cette mise en cohérence des diverses pratiques était le principal enjeu de la nouvelle structure. Au vu de deux années de pratique, le contrat semble en position d'être rempli. De façon succincte, les principaux résultats de ce travail sont les suivants :

- Rédaction d'un plan directeur de l'action du Produit Toponymie : comme son nom l'indique, ce document est destiné à cadrer les actions de cette unité. La mise en œuvre de ce plan a débouché sur les points suivants :

- Rédaction d'une étude sur des propositions d'amélioration de la BD Nyme, en vue de faciliter son utilisation, tant interne qu'externe. Cette étude s'est concrétisée par l'adoption et la mise en œuvre d'un scénario répondant au mieux aux objectifs indiqués d'amélioration. Les moyens nécessaires correspondants ont un peu de mal à être totalement dégagés.

- Rédaction d'une charte de toponymie à l'IGN, en vue de définir des règles communes et finalement d'homogénéiser les pratiques entre les produits (carte de base au 1/25000, cartes au 1/100 000, 1/250 000, Géoroute, etc...)

2) Parallèlement à cela la poursuite du travail courant et extrêmement divers de production toponymique, c'est à dire :

- vérification et saisie des noms pour la BD Nyme,
- réponse au courrier des utilisateurs
- travaux facturés d'études toponymiques
- rédaction de divers documents spécialisés (Glossaire des termes dialectaux, glossaire de terminologie, ...)
- participation aux activités de la CNT

3) Conclusion

Le fonctionnement de la structure à 2 niveaux donne satisfaction (plus de cohérence dans les actions engagées, moins de dispersion dans les moyens mis en œuvre) : de ce point de vue là, et c'est le plus important, la nouvelle structure est un succès. Pour que cette structure continue à remplir pleinement son office, il va simplement falloir rester attentif à sa cohésion et au fait que chacun des acteurs joue effectivement le rôle pour lequel il a été désigné.

Les problèmes que l'on rencontre, se situent plutôt au niveau des moyens humains, nécessaires pour mener à leur terme la totalité des actions décidées. Beaucoup de choses se font, mais on ne parvient pas toujours à faire tout ce que l'on voudrait : qui ne connaît pas ce problème...

Saint-Mandé, octobre 99

P.PLANQUES
Président de la Commission de Toponymie